

Count
Munster
6
H.R.H.

21781-4

A Paris ce 24. Aout 1815.

Count Munster to the Prince Regent

Mon Seigneur,

J'ai eu un long entretien, sur les affaires de France avec Lord Castlereagh. Je lui ai lu ma lettre sur ce sujet, adressée à Votre Altesse Royale, par le Général Bloomfield. Il a discuté toute la question importante, qui divise l'Opinion des différentes Cours, avec tant de pénétration et dans un sens vraiment digne d'un homme d'Etat, que je suis resté en doute, si non sur la question, quelle conduite les Puissances Alliées devraient tenir, s'il étoit possible de les réunir tous, à suivre dans une Union parfaite un même Système, mais bien sur la question, telle qu'elle se présente, modifiée par les circonstances qui divisent les intérêts. De quel côté de la balance doit on tenter de porter le plus de poids, de celui des parti qui vise à concilier, autant que possible, les Opinions divergeantes, ou de celui, qui insiste à réunir, autant de voie qu'on pourra obtenir, pour forcer la France à des cessions territoriales permanentes, lors même qu'il faudroit renoncer à la coopération de tous les membres principaux de l'Alliance. L'Angleterre est pour le premier parti. On ose regarder comme certain, que l'Empereur de Russie ne changera plus, sur des points essentiels, la conduite qu'il s'est prescrite à l'égard de la France. Le Prince Metternich, bien que ses propositions tiennent le milieu, entre les demandes de la Prusse et le Système suivi par la Russie, professe attacher plus de prix à la conservation

de l'Union des Alliés, qu'à son propre Système, et il est à prévoir que le Chivalier Gents, qui vient d'arriver de Vienne sera aisément gagné, pour engager la Cour d'Autriche à se ranger du côté des plus modérés. Il ne resteroit donc de l'autre, que la Prusse à la tête des Cours d'Allemagne du second ordre; Car les Pays Bas n'opineront pas ouvertement contre l'Angleterre et la Russie.

Votre Altesse Royale connoit le second Memoire de Lord Castlereagh, sur les conditions qu'il faudroit proposer à la France, ainsi que sa lettre confidentielle à Lord Liverpool sur ce sujet. Je n'ai donc qu'à m'en rapporter en général, à ces pièces intéressantes.

Si les dangers, qui menacent l'Europe, ne lui venoient que de la France seule, je ne retrancherois pas un mot de ce que j'ai dit, sur la restitution des limites du Rhin, des Vosges et des Ardennes. Mais il existe deux autres éléments puissants, qui devront toujours entrer dans les calculs politiques, à fin, qu'en abattant un pouvoir dangereux l'on ne se prive d'un appui salutaire, contre les autres, ou bien, pour éviter, que deux ennemis de la tranquillité de l'Europe, ne se lient entre eux et deviennent irresistibles par leur force combinée.

Indépendamment de l'esprit turbulent et révolutionnaire de la France, il existe deux objets, que l'Europe doit fixer d'un oeil jaloux. Le pouvoir de la Russie, rapproché vers l'Occident de l'Europe et renforcé par la perfection, que les dernières guerres ont donné à ses armées, et 2^o, l'esprit d'indépendance de l'armée Prussienne,

qui

qui s'empare, de plus en plus, des rênes du Gouvernement en Prusse. Ce mal a cessé d'être purement problématique, il existe et fait tous les jours, d'avantage sentir son influence dangereuse.

Quant à la Russie, Votre Altesse Royale sait quels étoient autrefois les projets de l'Empereur Alexandre, qui l'éloignoient de coopérer, de bonne foi, au rétablissement de Louis XVIII. sur le trône de France. On doit rendre la justice à l'Empereur, qu'il a abandonné la prédilection pour les Révolutionnaires, depuis qu'il a vu, par la dernière révolte, où ces gens visoient, mais de l'autre côté, ce Souverain, en voyant le Roi de France rétabli, a mis de côté tout ressentiment sur le traité d'Alliance du 3 Janvier 1815., quoiqu'il en ait été vivement blessé; Louis XVIII. regarde Alexandre comme le protecteur de la France. Ceci doit nous rappeler les démarches antérieures de la Russie, pour attacher la France à Elle, en l'entraînant à une Alliance, qui deviendrait trop puissante pour la sûreté du Continent.

Il devient par là urgent, d'éviter que la Russie ne puisse s'attribuer le mérite exclusif, d'avoir sauvé la France des conditions humiliantes, que d'autres Cours ont méditées. Cette politique sera d'autant plus recommandable, à mesure qu'on osera moins compter sur la fermeté de l'Autriche, et que l'on pourra rapprocher la Russie des conditions désirables pour nous.

L'idée d'insister sur une cession territoriale considérable, est abandonnée par toutes les grandes Cours. La Prusse seule exige une lisière, qui renferme les fortifications

2
Françoises. Tout autre moyen lui paroit insuffisant, pour obvier aux dangers qui résultent pour les voisins de la France, et surtout pour l'Allemagne, des trois grands dépôts Militaires, de Lille, Metz et Strasbourg. Les troupes de France se trouvant, d'après son Système, placées sur les frontières, le rassemblement de 50. à 60. mille hommes, appuyés par ces forteresses et pourvues de tout ce qu'il faut pour la guerre, obligeroit les voisins à opposer le double de ce nombre, à ces masses, dont la direction ne seroit pas connue. Qu'or les voisins de la France, la Prusse même, ne se trouvant pas en mesure, de tenir de si grands corps rassemblés, que tout Ministre, ou Général François, qui désireroit la guerre, trouveroit toujours moyen de l'allumer, par l'appât qu'offroit la certitude, de pouvoir porter les armées Françaises en huit jours, dans le cœur des états voisins.

Les réflexions faites par Lord Castlereagh contre ce raisonnement sont: Que la France, ^{quo} malgré les cessions désirées par la Prusse, resteroit toujours plus puissante que ses voisins, pourroit rassembler des armées sur ses frontières, lors même qu'elle n'auroit pas ses places fortes de première ligne. Que l'avantage des forteresses, dépendoit entièrement de l'usage, bon ou mauvais, qu'on en faisoit; - Que la France, malgré toutes les forteresses dont elle avoit retenu la possession, en Pologne et en Allemagne, et non obstant les siennes, n'avoit pu résister, dans les deux dernières campagnes, aux invasions ennemies; que la cession des rayons, demandé par le Général Knesbeck, n'affoibleroit que peu la

France

France, et que loin de prévenir des querelles, en exciteroit.
 Que le danger d'une attaque, dont le but seroit, de recon-
 quérir la Belgique et la rive gauche du Rhin, étoit infini-
 ment moins grand, que celui qui résulteroit des nouvelles
 cessions demandées par la Prusse. Comme il ne s'agissoit
 dans le premier cas, que d'une conquête faite durant la
 révolution, mais dans l'autre, d'une possession réunie à la
 France, depuis la paix d'Aix la Chapelle. Que tous les
 François se réuniroient pour revendiquer ce qu'ils regardoient
 comme une partie intégrante de France. Que la possession
 temporaire des places fortes, désignées par le Mémoire du
 Duc de Wellington, comme devant être gardées par des
 troupes Alliées, durant un terme de 7. ou 10 ans, rempliroit
 le but qu'on avoit en vue, pour un espace de tems, qui
 mettroit le Roi à même, de consolider son gouvernement,
 et de réprimer l'esprit turbulent de l'Armée, objet désirable,
 et qui offriroit de toutes les chances, la plus favorable, pour
 le repos de l'Europe. Que d'ailleurs, la restitution des
 places, seroit stipulée en faveur du Roi, ce qui donnoit
 un secret de plus à lui, et nous la chance de revenir sur
 nos propositions, au cas que nos attentes seroient frustrées.
 Enfin que ce Système de modération devoit surtout
 préférable, depuis que Lord Castlereagh avoit réussi à s'as-
 surer de la coopération de l'Empereur de Russie, et que ce
 Prince étoit d'accord, d'insister sur la rétrocession des
 entailles faites à la paix de Paris, par l'extension des
 frontières de France sur la Belgique, l'Allemagne et la
 Savoie, arrangement par lequel on pourroit parvenir

à restituer Landau à l'Allemagne. Que d'ailleurs, la défense de l'Allemagne, pourroit s'améliorer par le rétablissement de plusieurs de ses places fortes. Que cet objet étoit celui, qui justifioit le mieux, la demande d'une contribution considérable en argent, dont on comptoit allouer $\frac{1}{3}$. à la construction des forteresses; Que plusieurs Puissances avoient objecté à cet emploi de leur quote part, entre autre l'Autriche, mais qu'elles pouvoient difficilement s'y refuser, après que l'Empereur Alexandre avoit eu la générosité de vouloir concéder pour sa part à cette fin.

Lord Castlereagh a terminé, par l'observation, que si les Cabinets vouloient, malgré ces réflexions, se décider à demander des cessions territoriales à la France, que dans ce cas il faudroit en exiger de plus considérables, afin d'affoiblir effectivement cet empire, et pour l'empêcher de les réindiquer. Que dans ce cas, il falloit se préparer, à soutenir une guerre populaire.

On n'ose pas douter, que l'Empereur de Russie, ne commence à retirer son armée vers la mi de Septembre, afin de la faire rentrer dans ses frontières avant l'hiver. Il ne seroit guère désirable, qu'elle traversât l'Allemagne, dépourvue de troupes, et beaucoup moins de voir cet Empire, placé entre la France en guerre et l'armée Russe, qui se transformeroit en armée d'observation, sur ses derrières et maîtresse de ses ressources. Comment éviter cette alternative, si nous n'agissons pas de concert avec la Russie. Quant à la Prusse (tout qu'elle agit dans le sens du parti militaire, qui sans connoissance

suffisante

suffisante de la véritable situation des affaires, s'empare de plus en plus, du timon des affaires) elle ne paroît songer qu'à jeter le poids des guerres futures, sur les Pays Bas et par conséquent sur l'Angleterre. Ce qui doit nous tenir surtout dans l'allarme, c'est son desir constant, de réunir le Hanovre au nombre de ses provinces. Si malgré la haine que la Prusse s'allie en France, elle en venoit jamais à composer avec la France, il n'est pas douteux, qu'elle se tiendroit d'affaire, en sacrifiant la rive gauche du Rhin, sauf à s'indemniser sur nous.

La grande question dont il s'agit, ne peut donc plus se juger, que sous l'influence de causes étrangères, qui en altèrent les résultats. Sous ce rapport, je ne voudrois pas me charger de la responsabilité de créer une scission parmi les Alliés, de laisser des forces divisées aux prises avec la France, pour des avantages d'un résultat contesté, et de charger notre gouvernement de la haine d'un état puissant et vindicatif.

Il faudra espérer, que l'Allemagne et la Prusse en particulier, parviendront à sentir la difficulté résultante des circonstances, qui ont empêché d'écouter leurs desirs.

Il est de même désirable, que la réunion des corps des troupes des différentes Puissances, qui resteront en France, pour former l'armée d'observation, puisse, comme on s'en flatte, contribuer à maintenir les principes, qui ont cimenté l'Alliance de Chaumont, que l'on compte de renouveler, en cette occasion.

Quant aux contributions à payer, leur montant

exacte, n'est pas encore fixé. On balance entre un Milliard
et 600. Millions de Francs.

Pour les réquisitions, chaque Cour traitera séparément.
C'est sur ce point, que la Prusse fait crier. Le Ministre de
guerre a exigé, pour l'habillement de l'Armée Prussienne,
68. Millions de Francs, et outre cela, 24,000. Chevaux, tandis
que toute la demande de la Russie, ne monte qu'à 17. Millions.

Le Duc de Wellington a promis de demander pour nous,
l'habillement de notre corps d'armée.

J'espère signer notre traité de Subsidés avec lui,
demain matin, je dois me réserver d'en rendre compte
avant mon départ, que j'ai fixé pour après demain.

Je suis avec la plus profonde vénération

Mon Seigneur

De Votre Altesse Royale

Le plus humble et le plus
obéissant serviteur
Le Comte de Münster.

Paris
24 Aug: 1815

Comte Münster

Paris